

## Communiqué de presse

### Initiative cantonale « assurance obligatoire pour les soins dentaires de base »

#### **La Société vaudoise des médecins dentistes (SSO-VD) prend acte avec satisfaction du vote « Non » d'une majorité des Vaudois**

Lausanne, le 4 mars 2018

La Société vaudoise des médecins-dentistes (SSO-VD) prend acte avec satisfaction du rejet de l'initiative visant à instaurer une assurance obligatoire pour les soins dentaires de base.

Au terme d'une campagne difficile, qui a vu la profession dentaire vaudoise essuyer de nombreuses critiques de la part des partisans de l'initiative, des médias et des autorités, la SSO-VD rappelle le travail qui a été réalisé inlassablement par les médecins-dentistes dans le domaine de la prophylaxie depuis les années 60 et qui a été déterminant pour l'amélioration de l'état de santé bucco-dentaire de la population.

La SSO-VD demeure néanmoins préoccupée par le sort Vaudoises et des Vaudois qui renoncent à des soins dentaires pour des raisons financières.

Elle encourage dès lors le Grand Conseil à remettre l'ouvrage sur le métier afin de développer des aides ciblées pour celles et ceux qui en ont besoin et qui ne peuvent actuellement pas bénéficier des aides sociales.

La SSO-VD remercie toutes les personnes qui se sont engagées dans cette campagne et qui ont défendu avec conviction le modèle actuel, efficace et économique.

Personnes de contact :

Bertrand Dubrez, Président

079 831 92 34

Jérôme Simon-Vermot, Secrétaire général

079 514 76 62